

TABLEAU SYNTHÈSE DU PLAN D’ACTION 2022-2027

Prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur



AXE 1 : Prévenir

OBJECTIF : Assurer un changement de culture visant à prévenir et à contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur

 MESURES	MOYENS DE DÉPLOIEMENT	ANNÉES DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES					INDICATEURS DE SUIVI
		2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026	2026 2027	
1.1 Soutenir les établissements dans la mise en place d'activités de formation obligatoires visant à prévenir et à contrer les violences à caractère sexuel, pour la communauté étudiante et les membres du personnel	- Diffuser des outils développés par la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur afin de guider les établissements dans la mise en place d'activités de formation obligatoires (voir les annexes 4 et 5 sur la progression théorique des apprentissages) et la démarche d'évaluation des interventions en prévention des violences à caractère sexuel - Déployer des offres d'activités de formation dans les établissements d'enseignement supérieur - Coordonner l'évaluation des activités de formation offertes en fonction des objectifs fixés. - Poursuivre les travaux avec des partenaires et certaines équipes qui développent des activités de formation						Nombre de formations développées, déployées et évaluées
1.2 Promouvoir des activités de prévention et de sensibilisation liées aux violences à caractère sexuel, spécifiques et adaptées à l'enseignement	- Coordonner l'élaboration et la diffusion d'activités de communication annuelles qui tiennent compte des problématiques et des enjeux persistants ou émergents en matière de violences à caractère sexuel - Rendre accessibles aux établissements d'enseignement supérieur des activités de communication et de sensibilisation portant sur les violences à caractère sexuel et coordonner l'évaluation de ces activités						Proportion d'établissements ayant déployé les activités de sensibilisation
1.3 Renforcer la sécurité des personnes par l'aménagement sécuritaire des milieux d'enseignement supérieur	- Promouvoir le guide <i>La prévention des violences à caractère sexuel par l'aménagement des campus d'enseignement supérieur</i> auprès des acteurs du réseau de l'enseignement supérieur - Soutenir des projets dans le réseau collégial par la poursuite du financement d'immobilisations visant l'amélioration de la sécurité dans les établissements d'enseignement supérieur, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures						Nombre de projets soutenus au collégial

AXE 2 : Accompagner les personnes

OBJECTIF : Assurer l'accompagnement adéquat et efficace des personnes qui sont aux prises avec une situation liée aux violences à caractère sexuel, notamment par l'entremise des services d'un guichet unique

 MESURES	MOYENS DE DÉPLOIEMENT	ANNÉES DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES					INDICATEURS DE SUIVI
		2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026	2026 2027	
2.1 Poursuivre l'offre de services spécialisés de soutien psychosocial (guichet unique) à toute personne qui est aux prises avec une situation liée aux violences à caractère sexuel	Augmenter le financement accordé aux collèges privés subventionnés, aux cégeps et aux universités afin qu'ils bonifient les services spécialisés de soutien psychosocial en matière de violences à caractère sexuel offerts aux personnes qui fréquentent ces établissements et qui sont aux prises avec une situation liée aux violences à caractère sexuel						Pourcentage d'utilisation des sommes versées aux collèges privés subventionnés, aux cégeps et aux universités pour l'embauche de ressources spécialisées et l'organisation de services pour les victimes de violences à caractère sexuel
2.2 Poursuivre la promotion d'interventions empreintes de respect et adaptées aux besoins des personnes les plus à risque de vivre des violences à caractère sexuel	- Collaborer avec des ressources spécialisées en matière de violences à caractère sexuel et, notamment, avec des intervenantes et intervenants en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, afin d'identifier les actions à mettre en œuvre pour un accompagnement inclusif des personnes - Encourager les établissements à mettre en œuvre des services inclusifs et les accompagner dans cette mise en œuvre						Nombre de projets concertés mis sur pied
2.3 Soutenir les établissements pour améliorer l'accès aux enquêtes externes en lien avec le traitement de plaintes en matière de violences à caractère sexuel	- Créer un comité de travail interordres afin de déterminer les besoins d'accessibilité aux enquêtes externes en lien avec le traitement de plaintes en matière de violences à caractère sexuel - Soutenir les établissements pour améliorer l'accès aux firmes privées sollicitées dans le cadre d'enquêtes externes - Développer et offrir une formation adaptée au contexte de l'enseignement supérieur s'adressant aux firmes privées sollicitées par les établissements						- Nombre d'établissements ayant bénéficié du soutien offert lors d'enquêtes externes en lien avec le traitement de plaintes en matière de violences à caractère sexuel - Offre de formation développée et diffusée

AXE 3 : Développer les connaissances et partager l’expertise pour mieux agir

OBJECTIF : Favoriser la recherche afin de recueillir et de partager des données probantes en matière de violences à caractère sexuel concernant l’ensemble de la population étudiante et des membres du personnel en enseignement supérieur

 MESURES	MOYENS DE DÉPLOIEMENT	ANNÉES DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES					INDICATEURS DE SUIVI
		2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026	2026 2027	
3.1 Mener une enquête nationale concernant les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur, tant auprès de la communauté étudiante qu'auprès des membres du personnel	Financer une enquête nationale sur les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur en partenariat avec l'Institut de la statistique du Québec et la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur						Enquête nationale concernant les violences à caractère sexuel dans les collèges, les cégeps et les universités québécoises réalisée et diffusée
3.2 Évaluer l'application de la <i>Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur</i> et assurer un suivi auprès des milieux concernés	- Intégrer l'évaluation de la <i>Loi</i> au plan pluriannuel d'évaluation - Réaliser une évaluation des effets de l'application de la <i>Loi</i>, à laquelle une unité de recherche sur les violences à caractère sexuel en milieu d'enseignement supérieur serait appelée à collaborer						Rapport d'évaluation de l'application de la <i>Loi</i> élaboré et diffusé
3.3 Soutenir la recherche sur les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur	Poursuivre le financement de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur						Rapports annuels de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur déposés au Ministère
3.4 Assurer le développement de communautés de pratique et de lieux d'échanges et de concertation avec les parties prenantes de la lutte contre les violences à caractère sexuel	- Participer à la mise en œuvre d'une plateforme Web regroupant l'information et les outils pertinents en matière de violences à caractère sexuel - Planifier des Rendez-vous sur les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur tous les deux ans - Veiller à la mise à jour, selon les besoins et les changements législatifs, du <i>Guide d'accompagnement destiné aux établissements d'enseignement supérieur</i>, initialement diffusé en août 2018 - Consolider le mécanisme de concertation interordres concernant les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur - Faire la promotion des documents produits par le Ministère et ses partenaires, afin d'en faire profiter le plus grand nombre possible - Créer des comités ad hoc afin de discuter des besoins particuliers et des enjeux dans la mise en œuvre de la <i>Loi</i> et d'alimenter les réflexions. Des ressources expertes pourraient être embauchées, selon les thèmes, pour soutenir les travaux de ces comités						- Plateforme Web regroupant l'information et les outils pertinents en matière de violences à caractère sexuel mise en ligne - Rendez-vous sur les violences à caractère sexuel organisés et tenus
3.5 Développer, de manière concertée, des pratiques basées sur des données probantes pour améliorer l'accès aux services d'aide et de soutien	- Évaluer les projets financés - Mettre en œuvre des projets portant sur les enjeux identifiés - Promouvoir et appliquer les meilleures pratiques en matière de prévention des violences à caractère sexuel						Nombre de projets élaborés, soutenus et financés